

DEC193190INSIS

Décision portant cessation de fonction et nomination de M. François Marin aux fonctions de directeur et de Bruno Morvan aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR6294 intitulée "Laboratoire Ondes et Milieux Complexes (LOMC)"

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6294 intitulée "Laboratoire Ondes et Milieux Complexes (LOMC)" et nommant M. Innocent Mutabazi directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 31 décembre 2019, il est mis fin aux fonctions de M. Innocent Mutabazi directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, et de M. Pascal Pareige, directeur adjoint, démissionnaire.

II. A compter du 1^{er} janvier 2020, M. François Marin, professeur à l'université de Normandie, est nommé directeur en remplacement de M. Innocent Mutabazi et M. Bruno Morvan est nommé directeur adjoint en remplacement de M. Pascal Pareige, de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 décembre 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

